Journal communautaire de Sherbrooke

TIRAGE 9 000

ENTRÉE LIBRE

GRATUIT
Décembre 2003

Volume XVIII n°8
96e numéro

Dans les lieux de décision

OÙ EN EST L'ÉQUITÉ CHEZ LES JEUNES DE 15 À 30 ANS

Les jeunes sont-ils apolitiques, individualistes, désintéressés des choix de leur société? Vrais mensonges, fausses perceptions, rumeurs, peu importe, puisqu'il est possible d'agir; de faire en sorte que ces jeunes se responsabilisent, s'engagent et s'intéressent au fonctionnement démocratique et représentatif de leur société.

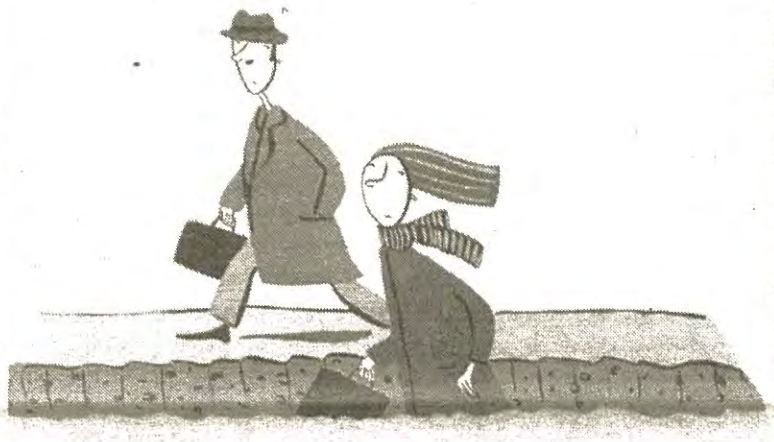

En effet, pour assurer la viabilité, l'équité et la fonctionnalité de notre société, il faut former une relève en accordant une attention spécifique aux jeunes femmes. Une relève prête à siéger et à nous représenter au sein des instances décisionnelles ou à tout le moins, devenir des citoyens et citoyennes intéressés-es aux questions et aux espaces publiques. Pour ceci, il faut conscientiser les jeunes à l'importance de s'engager dans des lieux de pouvoir pour ainsi avoir l'occasion d'influencer les décisions qui y sont prises.

Place aux jeunes femmes

Pourquoi porter une attention spéciale aux jeunes femmes? Pour redresser le déficit démocratique que représente leur faible présence dans l'enceinte des lieux décisionnels; pour agir concrètement et positivement sur les concepts d'égalité et d'équité qui sont des valeurs fondamentales de la société québécoise. Des valeurs qu'il faut appliquer dans la vie quotidienne et dans la vie politique. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel d'agir sur deux fronts : soit le désintéressement des jeunes envers l'engagement actif au sens large et la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles.

L'idée d'une recherche-action portant sur la participation citoyenne des jeunes de 15 à 30 ans a tout d'abord germée dans l'esprit d'un groupe de femmes, Les PÉPINES (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale), dont le moteur de l'engagement est de faire en sorte que plus de femmes intègrent les lieux où des décisions se prennent au nom et en faveur de la communauté. Le projet Jeunes citoyennes actives voyait ainsi le jour, coordonné par les PÉPINES et soutenu financièrement par le Fonds jeunesse. Le mandat de ce projet était d'étudier les conditions favorables et les obstacles à la participation citoyenne active chez les jeunes femmes versus celles des jeunes hommes.

Principales problématiques

Cette étude a été menée auprès de 340 jeunes de la Ville de Sherbrooke, âgés de 15 à 30 ans, dans le but de cibler les principales problématiques rencontrées parmi ceux-ci. La plus importance est le manque d'informations au sujet des instances décisionnelles. En effet, 80 % des jeunes interrogés ont signifié leur méconnaissance des opportunités d'implication dans ces lieux. Les résultats de l'étude démontrent aussi l'iniquité régnant dans les instances décisionnelles ouvertes aux jeunes, une sous-représentation féminine en nombre mais aussi dans la hiérarchie des postes. Dans les faits, la présidence et la vice-présidence étant presque exclusivement occupées par des jeunes hommes.

Dans le même ordre d'idées, il faut aussi mentionner la difficulté des jeunes femmes de se placer en situation d'élection, phénomène occasionné par une certaine appréhension de la compétition (gagnant / perdant). En ce qui a trait aux causes responsables de cette sous-représentation féminine, l'étude révèle certains préjugés persistants, encore véhiculés aujourd'hui et qu'il faudra démolir pour stimuler les jeunes à l'implication citoyenne. On peut citer quelques stéréotypes mentionnés par les jeunes eux-mêmes : l'hypersensibilité des femmes, leur manque de leadership ou de fermeté, leur devoir familial plus exigeant et leur manque de compétitivité.

Donc, il est important de démontrer aux jeunes hommes et aux jeunes femmes la pertinence de l'équité, gage d'une diversification d'idées représentatives des deux genres sexuels. Il faut aussi leur démontrer que l'homme et la femme se complètent dans leurs différences.

Finalement, d'autres obstacles devront être contrés comme la vision négative des jeunes par rapport au pouvoir qu'ils définissent souvent comme corrompu et lointain. Sans oublier le défaitisme généralisé quant à leurs capacités de changer et d'influencer leur société.

Outil d'intervention

Les conclusions de cette étude ont servi de base au PÉPINES pour créer un outil d'intervention ayant comme objectif de promouvoir l'équité de représentation et de former une relève, spécifiquement de jeunes femmes, compétente et sensibilisée aux enjeux de l'équité dans les lieux de pouvoir. Cet outil sera bientôt prêt, son lancement officiel se fera vers la mi-janvier.

Toute cette démarche, recherche-action, création de l'outil d'intervention et différentes étapes franchies, sont déjà les preuves d'une volonté sociale de changement. Le projet : *Jeunes citoyennes actives* nous permet donc de franchir un pas de plus vers le jour tant attendu où les hommes et les femmes seront côte à côte, en nombre égal pour partager, défendre et prendre des décisions éclairées qui affecteront leurs concitoyens et concitoyennes. Ce sera une société où la notion d'équité sera plus androgyne que féminine.

Ruth Gilbert

- SOMMAIRE -

Intimidation et liberté d'expression ..... p. 2
Ma première invitation de Noël ..... p. 2
Actualités en photos ..... p. 3
Info ou Pub au *Journal de Montréal* ..... p. 4
Oui à la VIE! Non à la ZLÉA ..... p. 4
Patapouf! Est-ce une blague? ..... p. 5
Aux USA : « Le pouvoir absolu terrifie » ..... p. 5
Une valeur universelle : l'HYPO ..... p. 5
Assurance-chômage et les p'tites semaines ..... p. 6
Mon beau « Roi des Forêts » ..... p. 6
Accès à des documents personnels : oui ou non ..... p. 7
L'Histoire à raconter en cette fin d'année ..... p. 7
Micheline Dumont : La pensée féministe au Québec ..... p. 8
Viva Granada au centre-ville ..... p. 8

JOYEUX TEMPS DES FÊTES

À TOUS NOS LECTEURS ET LECTRICES

L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

La Gazette des femmes, sept. - otc. 02, Vol. 24, nº 3

-- ÉDITORIAL --

Intimidation et liberté d'expression*

Le dimanche 30 novembre dernier avait lieu une marche pacifique à Sherbrooke pour dénoncer la présence militaire dans un espace urbain comme Sherbrooke ainsi que le rôle «politico-militaire» de l'armée canadienne en Afghanistan. Sans aller, à ce moment-ci, sur le fond du débat, nous tenons à attirer l'attention des lecteurs et lectrices sur quelques éléments «troublants» concernant le rôle de la police municipale lors de cette marche pacifique ayant rassemblé environ 300 personnes. Malgré une bonne collaboration de la police municipale concernant le contrôle du trafic pour sécuriser le trajet des marcheurs et marcheuses, la présence d'un nombre très élevé de policiers (incluant une escouade «anti-émeute» d'une vingtaine de policiers…) nous semble nettement exagérée. Cependant, deux éléments nous troublent davantage.

Premièrement, plus d'une dizaine de policiers filmaient ou photographiaient les marcheurs et marcheuses créant ainsi une atmosphère «suspecte», comme si nous étions des criminels en liberté ou en puissance. Ce type de présence policière relève davantage de l'intimidation visant à briser les mouvements de contestation socio-politiques contre les politiques et orientations gouvernementales que de la «prévention criminelle». D'ailleurs, ce type d'intimidation s'est beaucoup développé depuis quelques années déjà, mais se produit de façon de plus en plus accentuée. Évidemment, les personnes participant à de telles marches ou manifestations pour la première fois ont raison de craindre l'utilisation de ces photos ou films (pour leur travail ou autres…), les décourageant ainsi à venir exprimer librement et publiquement leurs opinions.

Deuxièmement, prolongeant quelque peu la marche «officielle», une cinquantaine de jeunes ont poursuivi celle-ci et ils étaient à cinq minutes de terminer lorsque des policiers ont violemment projeté un marcheur par terre, «maîtrisé» par quatre ou cinq policiers pour ensuite le «jeter» dans une camionnette non identifiée pour le transporter au poste de police, et ce, en moins d'une minute!!! Tout de suite après cette arrestation brutale, plus d'une vingtaine de policiers casqués, «padés» et matraques en main sont descendus d'un mini-bus pour former une «haie» en face des marcheurs et marcheuses. Le tout s'étant déroulé devant une vingtaine de témoins qui étaient présents dans un bar face au lieu du déroulement des événements… Cette démonstration de force non-justifiée et nettement exagérée par l'arrestation brutale d'un marcheur pacifique suivi du déploiement de «l'anti-émeute» de la police municipale ne relève que de la provocation et de l'intimidation pure dans un contexte d'une marche demeurée pacifique. Soulignons que depuis l'élection du gouvernement Charest, la police municipale semble s'orienter davantage vers ce type d'intervention. D'ailleurs, peut-être était-elle pressée «d'étrenner» ses «jouets» tous neufs «de contrôle de foules»…

Enfin, soulignons que la police municipale a agi une fois que les médias eurent quitté et, de façon très curieuse (le hasard faisant bien les choses…), cette scène d'arrestation suivi du déploiement de «l'anti-émeute» ne semble pas avoir été filmée par ces mêmes policiers malgré tout leur attirail qui leur ont permis de prendre des centaines de photos et mètres de films… Si jamais le service de police a filmé ces scènes, pourquoi ne pas les rendre publiques ???

En tant que représentants des organismes ayant organisé la marche pacifique du 30 novembre 2003, nous nous indignons devant cette montée d'intimidation et de répression policière et dénonçons fermement ces tactiques policières pour nous «faire taire». Nous lançons un message très clair aux forces policières et aux instances politiques responsables de celles-ci : vous ne parviendrez pas à nous faire taire devant des injustices sociales flagrantes malgré vos méthodes d'intimidation et de répression!

Fernand D'Ascanio du Conseil régional de la FTQ
Philippes Viens du Regroupement autonome des jeunes de Sherbrooke
Gabriel Dumas de l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke
Normand Gilbert de Solidarité Populaire Estrie

* **Note :** Compte tenu de l'importance de la question soulevée dans cette lettre ouverte parue dans *La Tribune* le 4 décembre 2003, l'équipe de rédaction a jugé bon de l'appuyer en la reproduisant comme éditorial...

Ma première invitation de Noël

L'hiver était terrible. Ma famille et moi venions à peine d'arriver au Québec quelques jours avant Noël. Ce jour-là, la température marquait - 32° C et le vent soufflait sans arrêt. Pour une personne qui vient d'un pays plus chaud (l'ex-Yougoslavie), cela était horrible. Je me suis demandé quelle était la grandeur de mon péché pour que Dieu m'envoie vivre dans ce pays glacial.

J'avais une peur profonde que les gens d'ici ressemblent aux conditions du climat. J'imaginais ma nouvelle façon de vivre comme celle des Esquimaux qui habitent dans des igloos isolés, très éloignés les uns des autres. Je suis sorti et me suis rendu au centre d'achats. Première sortie, première découverte. Les rues étaient vides mais le centre d'achats bondé de monde. Beaucoup de gens se parlaient entre eux, riaient et même, se querellaient. Ils avaient les mains pleines de sacs et de cadeaux. Pour moi, c'était la joie de vivre et un signe positif que de la vie, il y en avait ici.

Partout, on lisait Joyeux Noël. Cette fête existait aussi dans mon pays d'origine, même qu'il existait deux Noël, celui des catholiques et celui des orthodoxes. Mais, les communistes étaient au pouvoir et Noël avait une signification secondaire. Tout le monde fêtait la Fête du travail et le jour de l'Indépendance mais les fêtes religieuses se fêtaient plus discrètement en famille.

Une invitation surprise

Donc, je suis revenu chez moi et en entrant dans l'immeuble, j'ai rencontré une dame et lui ai dit bonjour rapidement. À ma grande surprise, elle m'a adressé la parole, m'a dit s'appeler Gertrude St-Pierre et a rajouté qu'elle savait que nous venions d'un pays où il y avait une guerre sanglante et que nous devions nous sentir bien seuls, éloignés de nos parents et amis. Elle nous a invités à fêter Noël avec sa famille.

C'était un choc, je vous l'assure, et en même temps un grand plaisir. Ma théorie sur les igloos et les voisins éloignés a battu en retraite. Pour quelqu'un qui avait perdu toutes ses illusions sur la générosité humaine, cette invitation a été une lumière au bout du tunnel dans lequel il voyageait durant toutes ces années de guerre.

J'ai donc accepté et c'est ainsi que j'ai reçu ma première invitation de Noël au Québec. Madame St-Pierre nous a dit : « Ma famille s'est agrandie et mes enfants ont gagné une nouvelle soeur et un nouveau frère! » J'était heureux et fier de ma « famille adoptive ».

C'est de cette manière, que durant ma quarantième année, j'ai été adopté par une famille formidable. C'était une première invitation de Noël qui restera mémorable et comme le meilleur cadeau de Noël de ma vie.

Mirza Hasanefendic

Journal communautaire bimestriel

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
Courriel : entree@aide-internet.org

Equipe de rédaction
Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Carole Gascon
Normand Gilbert
Ruth Gilbert
Mirza Hasanefendic
Benoît Pilotte
Nadine Stasse
Karine Therrien

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Marisol Lemay

Caricature
Pierre Berger

Collaboration
Éric Boulanger
Manon Brunelle
Fernand d'Ascanio
Gabriel Dumas
Vicky Lapointe
Vesna Manizaba
Me Micheline Plante
VaVA
Philippe Viens

Éditeur : La Voix Ferrée
Impression : The Record
Distribution :
Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 4e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution ***gratuite*** délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec
Culture et Communications Québec
Tirage certifié AVDA membre 2002
RPM Réseau de placement Média COMMUNAUTAIRE

Modification de l'Article 45 du Code du travail
Que faut-il en comprendre?

Le 26 novembre dernier, Monsieur Jean Lacharité, membre du Conseil exécutif de la CSN, fut invité par Illusion-Emploi dans le cadre d'un dîner-causerie pour nous éclairer davantage sur l'Article 45 du Code du travail. Il nous a expliqué plus en détails le projet de Loi 31 qui vise à modifier cet important article pour les personnes syndiquées.

Les questions de la salle nous ont démontré que notre savoir sur l'Article 45 était plutôt limité. Par ailleurs, cette rencontre nous aura permis d'en comprendre davantage la portée...

Monsieur Lacharité nous a aussi entretenu des autres projets de Loi 7 et 8 ainsi que des projets de Loi 25 et 30 dans le domaine de la santé. En faisant le lien avec ces projets, cela nous a amené à mettre en lumière les principaux enjeux et les pertes énormes que l'adoption de ces projets de loi engendreront concernant les droits et la protection sociale des personnes. Cette rencontre nous aura sensibilisé à l'importance d'une mobilisation grandiose pour contrer la politique du gouvernement néolibéral et de son entreprise de démolition des acquis sociaux. Le rendez-vous fut donné et lors de la marche nationale tenue à Québec le 29 novembre dernier et à laquelle ont participé 30 000 personnes, plusieurs militants et militantes du milieu communautaire étaient également de la partie.

Manon Brunelle
Illusion-Emploi

On reconnaît la bannière du Collectif pour l'élimination de la pauvreté.

Sans commentaire...

Une partie de la foule se dirigeant vers le Parlement.

Les photos ont été tirées du site web de la CSN-Estrie.

Photo : Patrice Côté

La foule pacifiste descend la côte King.

Photo : Patrice Côté

Mission de Paix

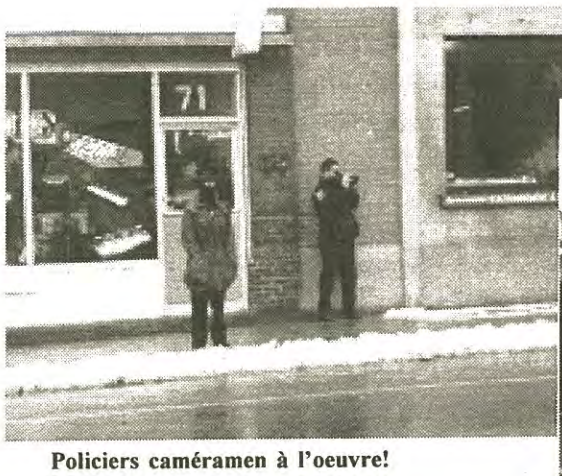

Policiers caméramen à l'oeuvre!

Photo : Patrice Côté

Marche pour la Paix et contre la Violence

Le dimanche, 30 novembre dernier avait lieu une marche pour protester contre les exercices militaires et le rôle central du Canada dans l'occupation illégitime de l'Afghanistan.

Plus de 300 personnes ont participé à cette marche dont des membres du Collectif échec à la Guerre / Place à la Paix qui sont venus directement de Montréal. Le rassemblement a eu lieu devant l'Hôtel de ville de Sherbrooke.

Cette marche symbolique était organisée par :
- l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke (AÉCS)
- le Regroupement autonome des jeunes de Sherbrooke (RAJ)
- le Regroupement Solidarité Populaire Estrie (SPE).

À la une de la presse le dimanche 7 décembre dernier, nous apprenions que dix personnes, dont neuf enfants, ont été tués en Afghanistan lors d'un bombardement américain effectué la veille. L'armée américaine soupçonnait un terroriste d'être responsable du meurtre de deux ouvriers travaillant sur un chantier routier. Depuis le début de l'intervention américaine en Afghanistan à l'automne 2001, des dizaines de civils ont été tués dans des circonstances analogues par l'armée US.

L'Association des locataires de Sherbrooke a lancé l'Opération HLM lors d'un défilé du Père Noël, tenu le mercredi 3 décembre dernier. Bravant le froid mordant, 40 personnes ont suivi le Père Noël avec l'espoir que le Premier Ministre Jean Charest s'engage publiquement sur l'entente qu'il a prise avec l'Association.

« Suivez-moi, j'ai une annonce importante à vous faire », a dit le Père Noël. Lors de ma rencontre avec M. Charest le 14 novembre dernier, celui m'a déclaré : « 1- Aucune augmentation des coûts de loyers sociaux. 2- Conservation du parc locatif HLM. 3- Remise en place et maintien du 25 % des coûts d'entretien des HLM. 4- Construction de 13 000 logements sociaux durant mon mandat de cinq ans. »

Photos : Sébastien Aubé

- - MÉDIAS - -

Information ou publicité au Journal de Montréal???

Malaise chez le syndicat

Vers la fin du mois d'octobre 2003, le malaise syndical qui couvait depuis quelque temps au *Journal de Montréal* a éclaté publiquement. Ce malaise a été causé par les pratiques du journal en matière d'embauche ainsi que par le traitement que les journalistes, sous la pression de la direction, devaient réserver aux émissions de télé-réalité du réseau TVA dans les pages du quotidien.

Le syndicat des journalistes du *Journal de Montréal* a donc déposé un grief qui porte sur deux volets. D'abord, le syndicat reproche aux patrons d'avoir embauché, sans les avoir consultés au préalable, des journalistes supplémentaires pour écrire sur *Star Académie* et *Occupation double*. Ensuite, le syndicat conteste la présentation de certains reportages. Dans le traitement de certains articles, le syndicat y voit de la publicité là où il ne devrait pas y en avoir. Chaque jour, durant la diffusion de ces deux émissions, le *Journal de Montréal* a fait paraître au moins un article. Dans le cas *d'Occupation double*, rappelons que cette émission n'était diffusée qu'une fois par semaine.

Moins de confiance entre les employés et l'employeur

Dans le cas qui nous intéresse, le contrat de confiance entre l'employé et l'employeur est mis à mal. En effet, Quebecor peut être tenté d'embaucher des employés temporaires pour faire la promotion de ses produits dans ses médias respectifs. Embaucher des journalistes à contrat crée des emplois de courte durée et précaires. Il y a un danger réel pour que les journalistes soient rejetés tout bonnement après usage. Peut-on parler du sérieux de ces pratiques? Quelle crédibilité doit-on accorder au journal et aux journalistes?

L'éthique journalistique exige du journaliste de la franchise. Or, ici, la possibilité ne leur a pas été donné. Les journalistes ont été obligés d'écrire des articles vantant les émissions de télé-réalité chez TVA comme s'il s'agissait de l'information vraie et non de publicité déguisée.

Cette situation nous amène à nous interroger sur le traitement de l'information dans l'empire Quebecor. La convergence des médias est à l'oeuvre dans ce groupe, mais elle n'est pas assumée par les patrons. Comme le déclarait le président du Syndicat des travailleurs du *Journal de Montréal* : « Nos patrons ne veulent même pas admettre que la convergence existe! » (*La Presse*, Louise Cousineau, 31 octobre 2003, Gros malaise chez les journalistes du Journal de Montréal: on fait rire de nous!)

D'autres types de journalisme devraient être valorisés comme le photojournalisme et le journalisme d'enquête (sujets de société). Finalement, on se rend compte que beaucoup d'activités mériteraient de figurer dans la section Arts et spectacles du *Journal de Montréal*. Qu'on leur laisse donc une petite chance.

Vicky Lapointe, pour le CRÉMI

Oui à la vie
NON ZLÉA
Une autre Amérique est possible

Résultats régionaux de la consultation sur la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)

DEUX ANS ET DEMI APRÈS LA FIN de l'effervescence qui entourait le sommet des Amériques de Québec, Solidarité Populaire Estrie, la Table d'Action Contre l'Appauvrissement de l'Estrie ainsi que les Corporations de Développement Communautaire de l'Estrie annoncent les résultats régionaux de la consultation populaire sur la ZLÉA, généralement appelée la Consulta.

LES CITOYENS ET CITOYENNES, les membres des groupes communautaires, des syndicats, des groupes de femmes et des populations étudiantes de la région se sont prononcés et c'est près de 5 000 personnes qui ont répondu aux deux questions proposées par le Réseau québécois sur l'intégration continentale.

LA CONSULTATION POPULAIRE n'est qu'une étape dans la campagne continentale « Non à la ZLÉA - Une autre Amérique est possible » visant à développer des alternatives à ce projet de développement néolibéral.

Source : Éric Boulanger pour SPE

Participation : 4 771 personnes en Estrie

Première question

Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement canadien souscrive au projet de libre-échange des Amériques (ZLÉA) tel qu'il se négocie actuellement?

5.26 %	en accord	(251 personnes)
94.30 %	en désaccord	(4 499 personnes)
0.44 %	aucune réponse	(21 personnes)

Deuxième question

Êtes-vous d'accord pour exiger du gouvernement fédéral qu'il ne signe pas d'ententes commerciales dans les Amériques à moins qu'elles n'impliquent :

- un processus de négociation et d'adoption transparent et démocratique;
- la préservation intégrale du pouvoir d'État de légiférer pour promouvoir le bien commun, l'intérêt public, la démocratie et le respect de l'environnement;
- la primauté des droits individuels et collectifs sur le commerce et le profit;
- l'égalité entre les femmes et les hommes.

95,1 %	en accord	(4 533 personnes)
4,76 %	en désaccord	(227 personnes)
0.23 %	aucune réponse	(11 personnes)

13 novembre 2003

EST-CE UNE BLAGUE?

Depuis octobre dernier, une pétition circule au Québec demandant la destitution de Jean Charest. Le fait est qu'une majorité de citoyens et citoyennes ne se reconnaissent pas dans la politique de *réingénérie* de l'actuel Premier Ministre. Par ailleurs, les gens ont toujours aimé affubler les chefs de gouvernement de surnoms familiers tels « Ti-Poil » pour René Lévesque, «Boubou » pour Robert Bourassa. Aujuord'hui, c'est « Patapouf » pour Jean Charest. Comme l'a confirmé le Directeur Général des Élections, il n'existe pas de loi au Québec permettant une telle démarche. Qu'à cela ne tienne. Des gens ont décidé d'aller de l'avant et même si celle-ci se fait dans le sourire et la bonne humeur, elle ne se veut pas moins une façon sérieuse pour les Québécois et Québécoises d'exprimer leur mécontement envers ce gouvernement. Il est important de lui rappeler qu'il n'a pas le mandat de tout vendre à ses amis de l'entreprise privée. En se basant sur la loi californienne - faute de mieux-, il faut recueillir 12 % du nombre de personnes ayant voté à l'élection, soit 463 950 signatures (3 866 248 ont voté aux dernières élections). La pétition durera du 25 octobre 2003 au 2 avril 2004. Il est peu probable que l'intéressé en question va se plier à la volonté populaire car il n'aura pas d'obligation légale seulement une obligation morale. Reste à voir. Le point de cueillette à Sherbrooke est le Presse Boutique Café, coin King/ Wellington.http://destituonspatapouf.com

CRÉMI
Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information
VISITEZ NOTRE SITE WEB
www.aide-internet.org/cremi
Pour information : 346-0101

LA TABLE RONDE DES OVEP DE L'ESTRIE
187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Fax : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org
LE MOUVEMENT POPULAIRE
- **Des ressources à découvrir**
- **Des alternatives à offrir**
- **Une force en devenir**

« Le pouvoir absolu terrifie... »

Dans les jours précédents la Rencontre de Miami en novembre dernier, plusieurs personnes ont manifesté contre la création d'une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Cet Accord concerne 800 millions d'habitants, de l'Alaska à la Terre de feu. Une membre de l'équipe de rédaction nous a remis ce courriel que sa fille lui avait fait parvenir de Miami.

Non à la ZLÉA!!!

Mardi, 18 novembre 2003

Miami : bienvenue dans un état policier. Je n'ai jamais vu autant de flics de ma vie. Quand il y a un char de police, il n'y en a pas un, il y en a 28 (littéralement). Ils sont quatre par voiture. Les fourgonnettes suivent. Mais ils sont aussi à pied, à vélo, en tank, et bien sûr en hélicoptère. Ils sont partout: chaque coin de rue, chaque station de monorail (et nous avons appris à nos dépends que les stations entourant la ZLÉA sont fermées), chaque marche et chaque assemblée.

Ce midi, nous étions simplement rassemblés à une table sur la terrasse d'un restaurant et une voiture de flics est restée postée de l'autre côté de la rue pour nous surveiller pendant tout le repas. La serveuse, une locale blanche, nous a raconté que la veille, elle s'était fait suivre en auto par la police, qui lui a demandé de se ranger. Elle s'est fait coller deux contraventions : la première pour ne pas avoir mis son clignotant, alors que comme elle le dit : « Quand la police te colle au cul, tu fais doublement attention à respecter le code de la route ». Mais ça n'a pas suffit : elle lui a aussi tendu une contravention pour ne pas avoir sa ceinture de sécurité bouclée. Éberluée, elle lui demande ce qui la ceint, si ce n'est une ceinture de sécurité. Mais il avait parlé et elle a fondu en larmes et n'a pas voulu bouger de son siège tant qu'un chérif ne soit pas venu vérifier qu'elle avait bien sa ceinture de sécurité, lui expliquant qu'elle n'avait pas bougé, mais il n'y pu rien faire : « Présentez-vous à la Cour et contestez madame ».

Cette histoire m'a fait fondre en larmes parce que le pouvoir absolu me terrifie : ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent parce qu'ils ont le pouvoir de le faire, de t'intimider, de t'humilier, de te boucler et de te tuer.

Sinon, marcher en groupe de plus de six personnes dans la rue est considéré comme une parade, et il faut un permis pour ça! Ils prennent ce prétexte pour pouvoir embarquer qui ils veulent. Une douzaine de personnes ont déjà été arrêtées pour ce motif. Il y a des rumeurs à l'effet qu'ils auraient commencé quelques arrestations-surprises, enlevant des gens suspects sur la rue, mais c'est le genre de chose difficile à vérifier. Mais le mot d'ordre est clair : arrêtez et nous procéderons ensuite, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de droits qui tiennent. Aujourd'hui culminait la marche de *Rootcause*, une marche des travailleurs immigrants illégaux. À certains moments, les policiers étaient deux fois plus nombreux que les manifestants. Mais la marche était magnifique : un kilomètre marché pour chacun des États à prendre part aux négociations. Beaucoup de latinos, et bien sûr, des Brésiliens. Une énergie folle à dénoncer l'injustice et l'oppression qui vont de pair avec globalisation. Aussi, une magnifique soirée de documentaires, dont *The Revolution will not be televised* sur le faux-coup de Chavez au Vénézuéla. À voir absolument!

Je dois quitter, je termine cette lettre ce matin, mercredi. Solidarité et résistance!

VaVa

Une valeur universelle

L'attirance irrésistible de « l'hypo »

Dans l'histoire de l'humanité, il existe une chose qui résiste à tous les défis du temps. Elle ne vieillit jamais, au contraire, elle est chaque jour plus belle, plus perfide et plus attirante. Elle surmonte toutes les frontières, tous les régimes et elle fonctionne parfaitement dans les régimes communiste ou capitaliste. Même la démocratie est un sol fertile pour la pleine croissance de l'hypocrisie.

De telle manière, l'hypocrisie devient un ciment qui relie tous les régimes, toutes les parties et tous les hypocrites de quelle provenance. Selon le dictionnaire, elle signifie : fait de cacher ce que l'on pense ou ce que l'on ressent et d'exprimer des sentiments que l'on n'a pas (par exemple, faire de grands sourires à quelqu'un que l'on déteste). Les hypocrites, porteurs et moteurs de l'hypocrisie, réussissent à passer n'importe où et n'importe quand. Ne le sommes-nous pas tous franchement de temps à autre?

La saison idéale : la période électorale

Une saison pleine de succès pour l'hypocrisie est la période des élections où elle fleurit d'une beauté irrésistible. Tous les candidats promettent un rapide progrès de la société, auquel chacun va trouver son propre bénéfice et son avenir. Tous les politiciens promettent un développement rapide, quoiqu'ils savent que tout cela n'est qu'illusion. Mais ça ne fait pas obstacle aux promesses : ça sonne bien et n'oblige à rien. Les promesses sont comme les papillons : belles et ne vivent pas longtemps (le temps d'une élection). Elles n'obligent que ceux qui les écoutent. La victoire électorale, c'est tout ce qui compte. Finalement, les promesses sont volatiles et demeurent seulement une joie pour les personnes naïves.

Force est de reconnaître que l'hypocrisie s'inscrit dans la mondialisation actuelle : quand une superbe puissance envoie ses armées pour détruire des armes de destruction massive et s'accroche les pieds dans le pétrole; quand cette même super puissance s'inscrit en faux contre la pollution en refusant de signer le protocole de Kyoto pour la réduction des gaz à effets de serre; quand des pays glorifient les valeurs multiculturelles tout en restant fermés à leur propre milieu; quand des pays favorisent la globalisation du marché tout en appauvrissant encore plus les pays pauvres...

Pourtant, à l'occasion, l'hypocrisie pourrait être positive. Dans des situations embarrassantes, vous pouvez en appliquer une faible dose pour alléger une situation trop dure. Par exemple, si votre subordonné n'exécute pas bien son travail, dites-lui : « Essayez de trouver un autre emploi, ça pourrait aller mieux pour vous...» au lieu de « Tu es un bon à rien ». L'HYPO, c'est une valeur universelle et si elle n'existait pas il faudrait l'inventer.

Mirza Hasanefendic

Prix Hommage bénévolat-Québec

Une récompense au dévouement

Vous connaissez une personne bénévole ou un organisme communautaire engagé dans son milieu?

Vous voulez souligner la qualité de son action?

Posez un geste de reconnaissance.

Soumettez sa candidature au prix Hommage bénévolat-Québec dans l'une de ces catégories :

- **Bénévole en action**
- **Organisme en action**
- **Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson** (14 à 30 ans)

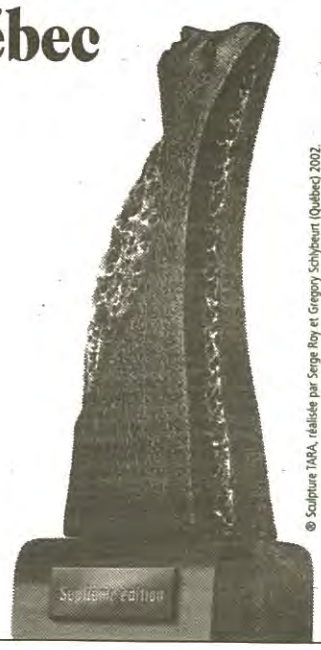

Inscription jusqu'au 6 février 2004

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou pour tout renseignement :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
Région de Québec : (418) 646-9270
Ailleurs au Québec, sans frais : 1 800 577-2844
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca
Internet : www.messf.gouv.qc.ca

Emploi, Solidarité sociale et Famille
Québec

Avec la collaboration de :

fcabq Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Centraide Secteur public

Réseau de l'action bénévole du Québec

- - CHÔMAGE - -

Assurance-chômage : Une modification pour les petites semaines

Le Gouvernement du Canada a apporté des changements au régime d'assurance-chômage en modifiant les petites semaines. En faisant passer le seuil de la rémunération des petites semaines de 150 $ à 225 $, il incite les personnes à accepter des semaines de travail donnant lieu à une rémunération inférieure à la moyenne. Que signifie réellement cette modification entrée en vigueur à l'échelle nationale depuis le 7 septembre 2003?

Aux fins du calcul du taux de prestations d'assurance-emploi, on tient compte de toutes les semaines de travail comprises dans la période de 26 semaines précédant le dernier jour d'emploi rémunéré. Ces semaines peuvent être des semaines régulières (rémunération de 225 $ et plus) ou des petites semaines (rémunération de moins de 225 $).En principe, les petites semaines peuvent être exclues du calcul servant à établir le taux de prestations. Toutefois, certaines petites semaines ne seront pas exclues du calcul lorsque le nombre de semaines régulières sera inférieur au dénominateur minimal. Ce dénominateur varie selon le taux de chômage de la région où l'on habite (entre 14 et 22).

Deux exemples

Au cours des 26 dernières semaines, une personne a accumulé 12 semaines régulières de travail rémunéré à 400 $, 13 petites semaines à 175 $ et une petite semaine à 220 $. Dans une région où le taux de chômage est supérieure à 13 %, le dénominateur minimal est de 14. La moyenne de la rémunération hebdomadaire sera calculée de la manière suivante : toutes les semaines régulières 12 semaines x 400 $ = 4800 $ ***plus*** les deux meilleures petites semaines 175 $ et 220 $ = 395$ soit 4 800 $ + 395 $ = 5195 $. Le total est divisé par le dénominateur minimal 14, 5195 $ ÷ 14 = 371 $. Cette moyenne hebdomadaire est multiplié par 55 %, 371 $ x 55 % = 204 $. ***Le taux de prestations hebdomadaires est 204 $***. Avant cette modification de la rémunération des petites semaines (150 $), le taux de prestations ici aurait été de 154 $.

Dans la région de Sherbrooke où le taux de chômage est de 7.9 %, le dénominateur minimal est de 20. Alors les huit meilleures petites semaines seraient conservées. Le taux de prestations sera calculé ainsi : les 12 semaines régulières x 400$ = 4800 $ ***plus*** une semaine de 220 $ et sept autres semaines de 175 $, soit 4800 $ + 1445 $ = 6245 $. Le total serait divisé par le dénominateur minimal 20, 6245 $ ÷ 20 = 312 $ et le résultat serait multiplié par 55 %, 312 $ x 55 % = 172 $. ***Le taux de prestations hebdomadaire serait ici de 172 $.***

Cette modification aurait pu être positive si elle avait été accompagnée de l'abolition du dénominateur minimal. C'est ce dernier qui pénalise les personnes contraintes au travail à temps partiel. Ce dénominateur cause aussi des inégalités entre les prestataires selon leur lieu de résidence. Le piège demeure le même, seul l'appât est plus alléchant...

Vesna Munizaba, pour le MCCE

Le syndicat des prestataires de l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Mon beau sapin

Roi des forêts?

Du moins, si l'on s'en tient à la tradition, il serait plus juste de lui conférer le titre de « Roi des foyers »! En effet, plus de trois millions d'arbres sont détronchés chaque année pour être vendus sur le marché canadien et exportés aux États-Unis, au Mexique, au Venezuela et en Allemagne. Parmi les différents candidats (épinettes, pins, pruches, cyprès, etc.), c'est le sapin baumier qui occupe le premier rang au sein de la hiérarchie de la classe Arbre de Noël, au Québec

Mais comment en sommes-nous arrivés à élire roi de nos domiciles ce « conifère aux doigts d'épines »? Grâce au témoignage exclusif de la première victime québécoise de ce (méfait) peut-être pas approprié, le mystère de la coupe de sapins a pu être élucidé. Écoutons-la. « C'était en 1871, alors que je me laissais doucement bercer par la brise hivernale qui soufflait sur la ville de Sorel. Soudainement, un baron allemand, jadis connu sous le nom de Général Von Reidesel, me trancha sauvagement les pieds de sa hache et me transporta en un lieu alors inconnu où il me planta au sol et m'orna de chandelles blanches. On me baptisa alors « Sapin de Noël ».

Évolution du sapin

Au cours des années suivantes, la tradition du sapin de Noël se propagea peu à peu en Amérique du Nord, jusqu'à ce qu'elle soit solidement implantée vers 1850. Limitée d'abord à la classe bourgeoise, la pratique commença à se généraliser dans les milieux urbains à partir de 1920. Finalement, les familles des milieux ruraux adoptèrent la tradition du sapin décoré vers 1930.

Vers la fin du 19e siècle, la taille du sapin prit de l'ampleur. Marquée par l'arrivée des premiers supports métalliques sur le marché, l'époque des « petits sapins de table » fut abolie en faveur du sapin de grande taille. Le coût élevé des supports n'empêcha pas néanmoins les familles plus démunies de garnir leur foyer de ce sapin grand format, car la superposition de deux planchettes de bois croisées et clouées pouvaient très bien faire l'affaire.

Ornementation du sapin

Le sapin de Noël fut d'abord décoré par des « boules mangeables », soient des pommes (symbole de l'arbre du Paradis

où Ève cueillit le Fruit défendu), des confiseries et des petits gâteaux ressemblant à des hosties. Au début du 19e siècle, on ajouta au sapin des personnages en papier mâché, des objets en fil de fer, en verre ou en cire. À l'ère du 20e siècle, les petites bougies illuminant le sapin furent remplacées par des ampoules électriques. Grâce aux « Rois Lumières » Edward Johnson et Thomas Edison, un premier sapin illuminé à l'électricité fut dressé à Westmount, au Québec, en 1896. Sans oublier, bien sûr, la traditionnelle étoile posée au sommet du sapin, symbole de l'étoile de Bethléem ayant guidé les Rois Mages. Il va sans dire qu'un Noël sans sapin n'est pas un vrai Noël.

La règle des RRR

Souvent, inconsciemment, des milliers de Québécois reproduisent chaque année une tradition riche en histoire dont ils ignorent la provenance. En cette période de réjouissance et de consommation intense, il est tout de même important de se sensibiliser face au gaspillage engendré par la perpétuation de cette tradition. Sans toutefois bannir cette pratique culturelle de nos habitudes, nous devons nous conscientiser face à l'état de l'environnement et encourager, par exemple, les petites fermes familiales, qui investiront les profits à la sauvegarde des milieux naturels (contrairement aux grandes compagnies qui elles les garderont).

Les Fêtes terminées, nous pouvons user de notre imagination et recycler une partie de notre sapin : les aiguilles peuvent servir de désodorisant, le tronc peut être coupé de façon à former une mangeoire à oiseaux ou tout simplement, servir de bois de chauffage. Bref, tentons de nous conformer à la règle des « 3 R », Réduire, Réutiliser, Recycler et le tour sera joué! Maintenant, il ne nous reste qu'à célébrer et à nous amuser! Joyeuses Fêtes!

Annie Forest

Pour une deuxième année consécutive, Sherbrooke a eu droit à son défilé du Père Noël le 22 novembre dernier. Le voici sur la rue Aberdeen.

Photos : Louise Daigle

- - VOUS ET VOS DROITS - -

Un candidat à un concours l'obtention d'une bourse peut-il avoir accès aux lettres de référence qui le concernent?

Faits :

Une étudiante avait présenté sa candidature auprès du fonds F.C.A.R. afin d'obtenir une bourse. À sa demande, deux enseignants firent parvenir à l'organisme des lettres de références. Les documents recherchés consistent en deux lettres d'appréciation qui font partie intégrante du formulaire de demande de bourse.

Question :

Penses-vous que cette étudiante a le droit d'avoir accès à ces lettres de références?

Décision :

La demande fut rejetée.

Motifs :

La loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels a été édictée pour permettre justement aux particuliers d'avoir accès aux documents des organismes publics, mais elle permet à ces derniers de soustraire à cet accès certains documents identifiés par elle. C'est le cas notamment des avis ou lettres confidentielles d'appréciation soumis aux organismes publics à leur demande. Ici, les lettres de références peuvent être qualifiées d'avis et donc pour cette raison le Tribunal décide que l'organisme ne peut être contraint de donner accès à ces documents.

Micheline Plante, avocate
Aide juridique (819) 563-6122

Jeunes et médias : Ce que nous ont dit les enfants

Au chapitre des appareils électroniques, 48 % des enfants de 8 à 15 ans ont leur propre téléviseur, 35 % leur propre magnétoscope et 26 % leur propre ordinateur branché sur Internet. En 10e année, 22 % ont leur propre téléphone cellulaire.

Un grand nombre d'enfants disent que leurs choix de films, d'émissions, de jeux vidéo et de jeux sur ordinateur ne sont soumis à aucune restriction parentale ni limite de temps.

Les enfants plus jeunes constituent l'auditoire à qui les nouvelles font le plus peur, car ils se sentent personnellement en danger.

Les jeunes qui regardent souvent les actualités ont tendance à s'inquiéter davantage de l'état du monde, mais ont aussi la volonté de changer quelque chose.

L'un des jeux vidéo qu'affectionnent particulièrement les garçons tant anglophones que francophones de la 3e à la 6e année est le *Grand Theft Auto*, un jeu d'action violent pour jeunes adultes où le meurtre, le matraquage et la prostitution sont présents.

Source : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Solidarité Populaire Estrie
187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone. : (819) 562-9547
Courriel : solidari@aide-internet.org

Une coalition pour une répartition équitable de la richesse

EFFICACITÉ

LE HUMOR ES UNA COSA SERIA... / L'HUMOUR C'EST SÉRIEUX...

Schubert

À propos des compressions budgétaires
Un expert en efficacité du gouvernement, formé par le FMI et la Banque mondiale, après avoir assisté à une interprétation de la *Symphonie inachevée* de Schubert, écrivit le rapport suivant :

« Pendant de longues périodes, les quatre hautboïstes n'avaient rien à faire. Il faudrait en diminuer le nombre, et répartir leur effort sur l'ensemble de l'orchestre, ce qui éliminerait tous les moments d'activité de pointe.

Les douze violonistes jouaient les mêmes notes : c'est, semble-t-il, un cas de double emploi fort inutile. Il faudrait diminuer le personnel dans cette section. Si le volume sonore doit être important, on pourrait employer un amplificateur électronique.

L'effort pour jouer les triples croches était intense. Cela semble un raffinement excessif. Nous recommandons d'augmenter la valeur de toutes les notes de façon à en faire des doubles croches, ce qui permettrait d'employer des stagiaires et du personnel de classe inférieure.

La répétition, par les cors, d'un passage joué par les instruments à cordes, semble superflue. En éliminant toutes ces répétitions, la durée du concert pourrait être ramenée de deux heures à vingt minutes.

Si Schubert avait tenu compte de toutes ces anomalies, il aurait pu achever sa symphonie. »

Québec, Anónimo / Anonyme

L'Histoire à raconter...

Il était une fois la démocratie. On la voulait partout dans tous les pays. La démocratie était une très belle femme, mais on l'a voilée, violée, martyrisée, défigurée, on l'a retrouvée sous les décombres des villes bombardées en Irak, elle fut excisée en Afrique, mise nue et torturée près des puits de pétrole de l'Algérie, elle a été enterrée jusqu'au cou et lapidée au Nigéria. La démocratie était notre mère et on l'a jetée dans la boue au Chili. Elle a été étouffée sous des coussins dans un avion à l'arrêt sur le tarmac de Zaventem en Belgique. Et ceux qui ont tué la démocratie marchent la tête haute sur les boulevards des villes; ils ont cassé leur rétroviseur; ils ont la maladie d'Alzheimer quand on leur demande des comptes. La démocratie a été écrasée sous les bulldozers en Palestine. Et le grand ogre mondial et universel, Bush, veut que la démocratie crève et il lève des armées et il fait pousser des fusils, des missiles et il envoie des missi dominici au nom de Dieu au nom du pèse et du fisc et du saint bénéfice : toute arme aussi perfectionnée soit-elle est pourtant anachronique.

Le bon sens et l'amour sont devenus le partage des brutes. Des sous-marins atomiques transportent dans leur ventre des bombes qui pourraient détruire 16 fois Hiroshima et la mer, notre mère polluée par des nappes de pétrole. M. Bush fait la guerre pour instaurer la démocratie, il la tue pour apprendre à vivre; c'est une ancienne nouvelle méthode d'éducation. La démocratie est encore au berceau. Elle est entre nos mains dans nos gestes quotidiens, dans nos pensées quotidiennes qui sont comme des missiles sol air qui jaillissent de nous avec force comme si nous étions chacun, chacune, de puissants geysers. Pourvu que nos pensées soient des missiles d'amour pour tous les habitants de toute la planète, enfants, femmes et hommes, animaux, arbres et roches étendues d'eau et nappes phréatiques.Nous sommes responsables de nos pensées et l'avenir de la planète est entre nos mains.

Julos Beaucarne 16 09 03 Tourinnes la Grosse, Belgique

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CHANGEMENTS APPORTÉS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Votre rémunération varie-t-elle d'une semaine à l'autre?

Exercez-vous un emploi à temps partiel ou un emploi temporaire?

Les modifications apportées à l'assurance-emploi pourraient vous être profitables.

Le gouvernement du Canada porte à 225 $ le seuil de la rémunération des petites semaines. Lorsque vous serez admissible à l'assurance-emploi et que nous calculerons vos prestations, nous ne tiendrons pas compte, dans la mesure du possible, de la rémunération inférieure à ce seuil.

Cette modification pourrait faire augmenter vos prestations d'assurance-emploi.

Pourquoi le gouvernement du Canada apporte-t-il cette modification?

Grâce à cette amélioration, les Canadiens seront plus portés à accepter des semaines de travail moins bien rémunérées, sans que celles-ci réduisent leurs prestations d'assurance-emploi de la période de prestations suivante.

Le nouveau seuil de 225 $ pour une semaine de travail régulière (l'ancien seuil était de 150 $) témoigne des augmentations des salaires au Canada.

Cette modification rend l'assurance-emploi mieux adaptée aux besoins des travailleurs canadiens.

Éléments inchangés :

- Nous continuerons de tenir compte de toutes les heures d'emploi assurable pour déterminer votre admissibilité, même si nous ne nous en servons pas pour calculer vos prestations.
- Vous continuerez de déclarer toute votre rémunération pendant les semaines où vous la gagnez.
- La rémunération admissible pendant la période de prestations est fixée au plus élevé des deux montants suivants : 50 $ par semaine ou 25 % de vos prestations hebdomadaires.
- Les employeurs doivent continuer de verser des cotisations d'assurance-emploi sur chaque dollar de rémunération et de remplir les relevés d'emploi.

Pour obtenir plus de renseignements sur les petites semaines :
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS : 1 800 465-7735
www.drhc-hrdc.gc.ca/ae

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Canada

Micheline Dumont et Louise Toupin

« La pensée féministe au Québec Anthologie [1900 - 1985] »

LE FÉMINISME n'a pas vu le jour avec les années 1960, loin de là. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, de nombreux combats ont été menés dès le début du XX[e] siècle par des femmes d'avant-garde bien décidées à faire valoir les droits de l'autre moitié de la population. Mais qui sont ces femmes? Quelles idées défendaient-elles? Comment la pensée féministe a-t-elle évolué jusqu'à nos jours? Voilà un aperçu des questions auxquelles Micheline Dumont et Louise Toupin ont tenté de répondre afin de situer cet important mouvement social dans son contexte historique. Elles ont choisi pour cela de faire appel directement aux textes des militantes (archives diverses, articles de journaux, mémoires, conférences, en les regroupant par périodes et par thématiques). Des textes signés par des femmes très connues, comme Marie Gérin-Lajoie ou Thérèse Casgrain, et bien d'autres qui sont restées dans l'ombre, illustrent ainsi l'évolution de la pensée féministe dans de nombreux domaines parmi lesquels l'accès à l'éducation, au travail, à la contraception et les luttes contre la discrimination, contre la violence, la recherche d'autonomie. On trouvera donc dans cette anthologie une sélection impressionnante de documents peu connus, sinon inédits, qui ont marqué la pensée féministe et , dans la foulée, l'évolution sociale et politique du Québec.

CETTE ANTHOLOGIE nous invite à relire notre histoire et vient corriger des perceptions erronées. Elle démontre en effet que le féminisme ne se résume pas à l'obtention du droit de vote et aux revendications turbulentes des années 1970 en mettant en relief la continuité et l'ampleur du mouvement féministe.

PIONNIÈRE DES RECHERCHES en histoire des femmes au Québec, Micheline Dumont a enseigné l'histoire à l'Université de Sherbrooke. Membre du Collectif Clio, elle a publié *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Aux Éditions du remue-ménage, elle a récemment fait paraître *Découvrir la mémoire des femmes*.

MILITANTE du Front de libération des femmes du Québec (1969-1971), Louise Toupin est présentement chargée de cours en études féministes et chercheuse indépendante. Avec Véronique O'Leary, elle a publié *Québécoises deboutte!*, une anthologie de textes des premiers groupes féministes des années 1970 aux Éditions du remue-ménage, dont elle est cofondatrice.

DUMONT, Micheline, TOUPIN, Louise. *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900 - 1985]*, les éditions du remue-ménage, Montréal, 2003, 750 p.

Centre-ville

VIVA GRANADA

Depuis mars 2003, la direction du théâtre Granada est passée aux mains d'un vieux routier du paysage culturel sherbrookois, Alain de Lafontaine. L'esprit novateur qui l'habite et la volonté de rendre accessible au plus grand nombre ce beau théâtre portent déjà fruits. Le Granada est devenu un « gros morceau » de la revitalisation du centre-ville.

Rappelons que si les pierres appartiennent à la municipalité, la raison sociale du Granada reste une O.S.B.L. (organisation sans but lucratif) gérée par le conseil d'administration de la Société des Activités du centre-ville, c'est-à-dire, qui ne reçoit pas de subvention et qui doit être rentable.

Alain de Lafontaine en est le chef d'orchestre et si l'on regarde la programmation diversifiée de cette première saison, le bilan apparaît positif. Il désire ancrer le théâtre et la culture au cœur de la ville avec des événements rassembleurs et multiculturels comme la soirée Mascarade de l'Halloween et la Bottine Souriante en avant-goût des Fêtes de fin d'année.

À l'opposé, il veut offrir une scène aux groupes plus spécifiques comme les jeunes alternatifs, ou moins connus, - les Coups de cœur francophones, Art Circuit, etc. Il n'hésite pas à collaborer avec les Productions du Palais ou un groupe de jeunes musiciens d'ici sur un projet qui leur permettrait de se produire régulièrement sur scène.

La culture accessible à tout le monde

Du côté du consommateur, le directeur manifeste aussi le désir de s'impliquer socialement et rendre les spectacles accessibles à toutes les bourses, soit par abonnements ou des prix réduits pour les groupes défavorisés.On pourrait aussi imaginer, à l'exemple de la Ville de Montpellier en France, un partenariat avec la ville à ce niveau. C'est un souhait personnel, car autant pour la culture Bio que pour la Culture, pourquoi toujours subventionner les producteurs plutôt que les consommateurs qui en ont le désir et pas toujours les moyens de le combler?

Photo : Nadine Stasse

Alain de Lafontaine, directeur du Granada

Salle à louer

Quant à Alain, il espère pouvoir compter sur le Comité culturel de Sherbrooke pour subventionner certaines réalisations à venir et être reconnu comme diffuseur par la Ville. Savez-vous que vous pouvez louer la belle salle du Granada pour des soirées bénéfices, conférences, galas ou autres partys de corporation? Alain vous donnera tout le support possible afin de réaliser un événement qui vous tient à cœur dans les meilleures conditions et toujours dans une ambiance sympathique.

Et les projets ne manquent pas : pour les jeunes, les cinéphiles et déjà la programmation de l'hiver 2004 avec Lhassa, Séguin, Boucher et d'autres. Pensez-vous qu'il aspire à l'été? Oui. Pour se reposer? Non. Car il déménage ses pénates et son savoir-faire à la Place de la Cité avec toujours la mission de nous divertir intelligemment.

Merci Monsieur de Lafontaine, Bonne année et bon succès. OFFREZ des billets de spectacles à Noël! Programmation et billetterie : (819) 565-5656

Nadine Stasse

L'hiver, c'est du sport!

Découvrez de quelle manière les Sherbrookois se divertissaient durant la froide saison au cours des 19[e] et 20[e] siècles. Apprenez l'origine et l'évolution de la raquette, du ski, du curling, du patin et du hockey à travers les photographies, articles de sports, objets, textes et trophées.

Exposition du 26 novembre 2003 au 28 mars 2004

Société d'Histoire de Sherbrooke, 275, rue Dufferin, 821-5406

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 $

Institutions, organismes 20 $

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ $ pour ____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

$ $ $

CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES GROUPES POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'**Entrée Libre** permet de s'impliquer humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270